

Réunion avec Manoj Kumar Kandel, Président de la *Child NGO Federation-Nepal (CNFN)*

5 septembre 2017 <http://cnfnepal.org/index.php>

1. A propos de *Child NGO Federation-Nepal (CNFN)*
2. Membres de la CNFN
3. Combien de maisons d'enfants et combien d'enfants au Népal ?
4. Relations avec des agences gouvernementales
5. Adoption - situation aujourd'hui
6. UNICEF - Fonds des Nations unies pour l'enfance

1. A propos de *Child NGO Federation-Nepal (CNFN)*

La CNFN, établit en 1994, est un regroupement d'ONG travaillant dans différents secteurs de développement et des droits d'enfants au Népal. Il promeut les buts, valeurs et principes de la Convention internationale des Nations Unis relative aux droits de l'enfant et coordonne des partenariats entre des ONG dans le secteur.

Actuellement, elle se concentre sur :

- l'élaboration des politiques ;
- la création d'un réseau d'ONG qui s'occupent des droits d'enfants et la lutte contre la traite des enfants (pour exploitation sexuelle, esclavage domestique ou travaux forcés) ; et le développement des compétences ;
- offre des formations sur la législation et le fonctionnement du gouvernement et pour les personnes en charge des maisons des enfants il propose des formations pour accueillir et aider les enfants.

2. Membres de la CNFN

Actuellement il y a 200 membres. La Fédération ne reçoit pas de financement, il compte sur des donations. Il leur manque des fonds pour la communication (Facebook) et pour faire des campagnes de sensibilisation.

3. Combien de maisons et combien d'enfants ?

Il y a aujourd'hui 500 maisons des enfants officielles (enregistrées) et environ 100 non-officielle. 80 % des enfants ne sont pas orphelins. Chaque maison doit faire une demande au gouvernement annuellement pour renouveler leur permis. Ici deux ans, le gouvernement

souhaite réduire à 200 le nombre de maisons d'enfants. Les maisons peuvent accueillir deux à une centaine d'enfants.

Les maisons sont inspectées trois à quatre fois par an par le Comité de suivi de haut niveau (*High-Level Monitoring Committee*) dont cinq membres ont le pouvoir de fermer une maison. Les maisons sont notées A, B, C ou D ; la plupart sont de niveau B, seulement 10 à 20 niveau A - ci-inclus Namasté La Maison des Enfants. Le niveau D demande des améliorations dans les plus brefs délais, faute de quoi elle est fermée.

4. Quelles sont les relations avec des agences gouvernementales ?

La Fédération travaille étroitement avec le gouvernement et est membre de la Commission des plannings. Il participe dans des réunions concernant le budget alloué au secteur des enfants pour toutes les parties prenantes concernant les enfants.

L'instabilité politique qui règne au Népal depuis de nombreuses années et le système de rotation du gouvernement tous les six mois en place actuellement rend difficile d'avoir une vision à long terme. La Fédération espère que les prochaines élections, en février 2018, donnera lieu à un mandat de deux ans qui permettra une vision plus long terme.

5. Quelle est la situation d'adoption aujourd'hui au Népal ?

Le premier objectif est de retrouver la famille, pas forcément des parents, il peut s'agir des sœurs, tantes, oncles etc. En cas d'échec l'adoption nationale est le premier choix, puis l'adoption internationale est, en dernier lieu, une maison des enfants. Mais la plupart de familles cherche un enfant de moins d'un an. L'adoption officielle se fait dans une institution de justice. Aujourd'hui encore beaucoup opte pour l'adoption illégale.

Le gouvernement népalais cherche à développer un système de parents d'accueil (*fostering*).

6. UNICEF - Fonds des Nations unies pour l'enfance

Il y a 20 ans UNICEF a demandé d'ouvrir l'adoption internationale, mais aujourd'hui ce n'est plus le cas. Il cherche aussi à trouver la famille et de la soutenir en fournissant des vêtements, en payant des études ou en leur offrant des boissons, etc. S'il n'y a pas de famille il cherche une entité familiale par le biais de l'adoption nationale puis internationale. Aujourd'hui il estime que le coût minimal pour un enfant par mois est de 100000 NR (environ 100 euros).

Enfants de la rue (*Street Children*)

Auparavant il y avait beaucoup d'enfants dans la rue, mais aujourd'hui ce n'est plus toléré.

Les enfants trouvés dans la rue sont amenés à une maison des enfants. [Mais il y a une association à Katmandou qui continue à les aider (nourriture et vêtements) car ils sont d'avis qu'il y a un risque de maltraitance dans les maisons des enfants.]